

République Française Liberté – Egalité - Fraternité  DEPARTEMENT DU CANTAL ----- ARRONDISSEMENT DE MAURIAC ----- CANTON D'YDES <b>DATE DE LA CONVOCATION :</b> <b>14 Février 2020</b>	<b>COMMUNE D'YDES</b> <b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS</b> <b>DU CONSEIL MUNICIPAL</b> <b>SÉANCE DU VENDREDI 21 FEVRIER 2020</b>										
<table border="1"> <tr> <td>Nombre de conseillers en exercice</td> <td style="text-align: center;"><b>17</b></td> </tr> <tr> <td>Présents</td> <td style="text-align: center;"><b>14</b></td> </tr> <tr> <td>Excusés</td> <td style="text-align: center;"><b>3</b></td> </tr> <tr> <td>Pouvoirs</td> <td style="text-align: center;"><b>1</b></td> </tr> <tr> <td>Votants</td> <td style="text-align: center;"><b>15</b></td> </tr> </table>	Nombre de conseillers en exercice	<b>17</b>	Présents	<b>14</b>	Excusés	<b>3</b>	Pouvoirs	<b>1</b>	Votants	<b>15</b>	<p>L'AN DEUX MILLE VINGT, le VINGT-ET-UN FEVRIER à 18 Heures 30, le Conseil Municipal de la Commune d'YDES s'est réuni dans la salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Guy LACAM, Maire.</p> <p><b>Etaient présents :</b> Guy LACAM, René BERGEAUD, Alain DELAGE, Isabelle LAURADOUX, Marc LASSAGNE, Bernard BOUVELOT, Patrick BOS, Suzie BOSSARD, Pauline BRETHOME, Jeannine BROSSARD, Huguette GATINIOL, Sandra LAFARGE, Sindy PICARD, Sophie TOURNADRE.</p> <p><b>Etaient excusés :</b> Jean-Claude SAISSET, Benoît DELAVAUT et Joël PEYRY.</p> <p><b>Pouvoir :</b> Jean-Claude SAISSET à Guy LACAM.</p> <p>Le nombre des membres en exercice étant de dix-sept et la majorité de ces membres étant présente, Monsieur le Président a déclaré la séance ouverte. Mme Pauline BRETHOME a été désignée secrétaire de séance.</p>
Nombre de conseillers en exercice	<b>17</b>										
Présents	<b>14</b>										
Excusés	<b>3</b>										
Pouvoirs	<b>1</b>										
Votants	<b>15</b>										

## **DERNIER CONSEIL POUR LE MAIRE**

### **Vote du Compte Administratif 2019**

#### **1. FINANCES, GESTION, ECONOMIE**

➤ **Budget Général 2019** / Rapporteurs : la Présidente de la Commission des Finances, le Maire et le Premier Adjoint

M. le Maire indique que les résultats du Budget Général 2019 progressent positivement malgré la baisse des dotations de l'Etat depuis 2015. Par ailleurs, la Commune n'a pratiquement pas emprunté ces deux dernières années et a pris sur ses réserves. Compte tenu des taux d'intérêts actuels, il conviendra de financer les prochains investissements en ayant recours à l'emprunt 2020/2021. S'agissant de l'investissement, le résultat est très légèrement excédentaire.

#### • **Vote du Compte Administratif**

Le Maire quitte la salle, il ne prend pas part aux débats ni au vote comme l'exige la réglementation.

M. René BERGEAUD, Maire-Adjoint, demande au Conseil Municipal de délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2019. Celui-ci approuve, à l'unanimité, les résultats définitifs ci-dessous, qui font apparaître **un excédent global de 276 850.51 €** (Fonctionnement et Investissement).

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	928 668,11 €			102 068,93 €	928 668,11 €	102 068,93 €
Opérations de l'exercice	1 251 405,59 €	1 295 794,13 €	2 042 639,66 €	2 552 224,76 €	3 294 045,25 €	3 338 433,79 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 180 073,70 €</b>	<b>1 295 794,13 €</b>	<b>2 042 639,66 €</b>	<b>2 654 293,69 €</b>	<b>4 222 713,36 €</b>	<b>3 440 502,72 €</b>
Résultat de clôture	884 279,57 €			611 654,03 €	884 279,57 €	611 654,03 €
Restes à réaliser		562 571,30 €			13 095,25 €	562 571,30 €
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>897 374,82 €</b>	<b>562 571,30 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>611 654,03 €</b>	<b>897 374,82 €</b>	<b>1 174 225,33 €</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>334 803,52 €</b>			<b>611 654,03 €</b>		<b>276 850,51 €</b>

#### • **Affectation du résultat**

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent définitif de 611 654.03 €** et, sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour Mémoire</b>		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau – débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau – créditeur)		102 068.93
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)		364 457.43
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>EXCEDENT</b>	<b>509 585.10</b>
	<b>DEFICIT</b>	
<b>Résultat cumulé au 31/12/2019</b>		<b>611 654.03</b>
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2019</b>		
Affectation obligatoire		
* A l'apurement du déficit (report à nouveau – débiteur)		
Déficit résiduel à reporter		
* à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. Compte 1068		334 803.52
Solde disponible affecté comme suit :		
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau – créditeur – lg 002)		276 850.51
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2019</b>		
Déficit résiduel à reporter – budget primitif		

#### • **Compte de Gestion**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion « Commune » dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme.

➤ **Budget Assainissement 2019** / Rapporteurs : la Présidente de la Commission des Finances, le Maire et le Premier Adjoint

M. le Maire indique que le résultat de ce budget est insuffisant au regard des obligations de mise en conformité du réseau assainissement que va avoir la Commune, car c'est une opération qui est globalement estimée à 4 millions d'euros et qu'il faudra étaler à minima sur quatre à cinq années. Elle devrait être par ailleurs financée entre 50 et 70 %.

• **Vote du Compte Administratif**

*Le Maire quitte la salle, il ne prend pas part aux débats ni au vote comme l'exige la réglementation.*

M. René BERGEAUD, Maire-Adjoint, demande au Conseil Municipal de délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2019. Celui-ci approuve, à l'unanimité, les résultats définitifs ci-dessous, qui font apparaître **un excédent global de 219 203,90 €** (Fonctionnement et Investissement).

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		335 742,99 €		8 117,99 €		343 860,98 €
Opérations de l'exercice	175 941,12 €	133 693,43 €	270 167,35 €	264 367,78 €	446 108,47 €	398 061,21 €
<b>TOTAL</b>	<b>175 941,12 €</b>	<b>469 436,42 €</b>	<b>270 167,35 €</b>	<b>272 485,77 €</b>	<b>446 108,47 €</b>	<b>741 922,19 €</b>
Résultat de clôture		293 495,30 €		2 318,42 €		295 813,72 €
Restes à réaliser	92 067,22 €	15 457,40 €			92 067,22 €	15 457,40 €
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>92 067,22 €</b>	<b>308 952,70 €</b>		<b>2 318,42 €</b>	<b>92 067,22 €</b>	<b>311 271,12 €</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>		<b>216 885,48 €</b>		<b>2 318,42 €</b>		<b>219 203,90 €</b>

• **Affectation du résultat**

Considérant que le Compte Administratif fait apparaître **un excédent définitif de 2 318,42 €** et, sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire		
Déficit antérieur reporté (report à nouveau – débiteur)		
Excédent antérieur reporté (report à nouveau – créditeur)		8 117,99
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)		0
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE :</b>	<b>EXCEDENT</b>	
	<b>DEFICIT</b>	<b>5 799,57</b>
<b>Résultat cumulé au 31/12/2019</b>		<b>2 318,42</b>
<b>A. EXCEDENT AU 31/12/2019</b>		<b>2 318,42</b>
Affectation obligatoire		
* A l'apurement du déficit (report à nouveau – débiteur)		
Déficit résiduel à reporter		
* à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. Compte 1068		
Solde disponible affecté comme suit :		
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)		
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau – créditeur – lg 002)		2 318,42
<b>B. DEFICIT AU 31/12/2019</b>		
Déficit résiduel à reporter – budget primitif		

• **Compte de Gestion**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion « Assainissement » dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme.

➤ **Budget Lotissement les Jaquilloux 2019** / Rapporteurs : La Présidente de la Commission des Finances, le Maire et le Premier Adjoint

Le besoin en financement de 199 159,27 € de ce budget ne diminuera que lorsque la Commune vendra les lots.

M. le Maire indique qu'un terrain a été vendu avec un permis de construire en cours d'instruction. Par ailleurs, une vente pour un deuxième terrain sera signée samedi 23 février 2020. Enfin, un jeune couple souhaiterait acquérir directement un lot. Cantal Habitat a, quant à lui, réservé trois lots (deux lots pour la location et un lot pour l'accession à la propriété).

• **Vote du Compte Administratif**

*Le Maire quitte la salle, il ne prend pas part aux débats ni au vote comme l'exige la réglementation.*

M. René BERGEAUD, Maire-Adjoint, demande au Conseil Municipal de délibérer sur le Compte Administratif de l'exercice 2019. Celui-ci approuve, à l'unanimité, les résultats définitifs ci-dessous, qui font apparaître **un déficit global de 199 159,27 €**.

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés	9 542,60 €		0,00 €	0,00 €	9 542,60 €	0,00 €
Opérations de l'exercice	189 616,67 €	0,00 €	189 616,67 €	189 616,67 €	379 233,34 €	189 616,67 €
<b>TOTAL</b>	<b>199 159,27 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>189 616,67 €</b>	<b>189 616,67 €</b>	<b>388 775,94 €</b>	<b>189 616,67 €</b>
Résultat de clôture	199 159,27 €			0,00 €	199 159,27 €	
Restes à réaliser						
<b>TOTAL CUMULE</b>	<b>199 159,27 €</b>			<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>
<b>RESULTAT DEFINITIF</b>	<b>199 159,27 €</b>			<b>0,00 €</b>	<b>199 159,27 €</b>	<b>0,00 €</b>

• **Compte de Gestion**

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte de Gestion « Lotissement les Jaquilloux » dressé pour l'exercice 2019 par le Receveur, visé et certifié conforme.

➤ **Indemnité de conseil allouée au Comptable du Trésor** / Rapporteur : La Présidente de la Commission des Finances

Conformément aux dispositions de l'arrêté ministériel en cours, il vous est proposé d'attribuer une indemnité de conseil et de préparation du budget, pour l'année 2019, à Mme Hélène SANCHEZ, Trésorière de Saignes, pour un montant de 635.79 €. La Municipalité estimant que cette somme doit être allouée aux agents de la Trésorerie qui conseillent et accompagnent la Commune, et non à la Trésorière, vote contre, à l'unanimité.

➤ **Vente de bois Forêt sectionale de Montfouilloux** / Rapporteur : Le Maire

M. le Maire informe l'Assemblée de la proposition d'achat de M. Lionel SABATIER, Exploitant basé à Laveissière, pour la coupe de bois de la Forêt sectionale de Montfouilloux au prix de 2 000 € H.T.

La Municipalité accepte, à l'unanimité, cette vente.

Il est rappelé que cette coupe de bois avait été mise en vente à l'automne dernier et qu'il n'y avait pas eu de preneur.

Les 2 000 € serviront à entretenir la forêt de Montfouilloux, dont la gestion a été confiée par la Commune à l'Office National des Forêts.

➤ **Convention de fourrière animale avec le Refuge Animalier Bortois 2020** / Rapporteur : Le Maire

Après lecture de la convention de fourrière animale, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, M. le Maire à signer ce document avec le Refuge Animalier Bortois, pour l'année 2020, moyennant une redevance de frais de gestion de 0.70 € par habitant soit 1 210.30 € (pour 1 729 habitants).

M. le Maire indique que la signature de cette convention évitera les difficultés rencontrées lors de divagations d'animaux.

➤ **Secours exceptionnel et solidaire** / Rapporteur : Le Maire

M. le Maire indique qu'il est de plus en plus sollicité par des situations familiales compliquées pour des personnes en situation de handicap. Aussi, il souhaite mettre en place une aide à la mobilité des personnes handicapées.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'apporter un secours exceptionnel et solidaire :

- à hauteur de 500 € au profit de M. Patrick ROUX, victime d'un A.V.C. et se déplaçant en fauteuil, pour participation aux travaux de mise en accessibilité de son habitation ;
- ainsi qu'une aide de 300 € pour que Pierre-Jean HEZARD, qui se déplace avec difficultés pour se rendre sur son lieu de travail à Mauriac, afin qu'il puisse entreprendre une formation spécifique pour obtenir le permis de conduire.

## 2. TRAVAUX, SECURITE, ACCESSIBILITE

➤ **Point sur les travaux** / Rapporteur : Le Premier Adjoint

• **Aménagement Rue Frédéric Mistral**

- Les travaux de voirie reprennent le lundi 24 février 2020 pour 15 jours environ
  - Le décaissement est en cours
  - L'empierrement est réalisé à 25 % en partant du haut de la rue
  - La construction du mur de soutènement au droit de la propriété de M. Espinasse a débuté
- L'intervention RMCL est prévue 2<sup>ème</sup> semaine de mars pour l'aménagement de surface (pose des bordures et des caniveaux, réalisation de la chaussée)

• **Lotissement les Jaquilloux**

- Le raccordement du lot n°9 est prévu courant de la semaine du 02 au 06 mars 2020
- La pose des panneaux d'information sera réalisée courant de la semaine prochaine par les services techniques (un au niveau de la ZA Nord et un au niveau du Lotissement des Plaines)

• **Raccordement en AEP d'un garage en bordure de la Place des Tilleuls**

- Les travaux sont aussi prévus dans le courant de la semaine du 02 au 06 mars 2020. L'entreprise BOS va mettre en place une deuxième équipe. Délai : 3 jours environ.

• **Aménagement d'un parking Rue du Docteur Alfred Basset**

- Intervention de l'entreprise BOS fixée au lundi 09 mars 2020 (fouille pour semelle du mur et aménagement de surface). Délai : 3 semaines environ.

• **Réalisation des ouvrages au départ de la liaison avec la piste verte**

- Intervention de l'entreprise BOS fixée au lundi 09 mars 2020. Délai : 1 semaine environ.

• **Amenée des réseaux pour raccordement d'un bâtiment (cave à vin) Rue Marmontel**

- Intervention de l'entreprise BOS fixée au lundi 16 mars 2020. Délai : 1 semaine environ.
- Montant devis : 9 059.50 € H.T.
- Afin d'éviter des travaux sur la Route Départementale (qui impliquent notamment des autorisations du Département), M. le Maire souhaite que le raccordement soit de nouveau étudié à l'intersection Rue du Docteur Mareille.

• **Marché de voirie 2020**

- La consultation du marché de voirie 2020 est lancée et les éléments ont été mis sur la plateforme « marchés publics »
- Détail des sections proposées :
  - ✓ En tranche ferme (Impasse de la Sumène, Rue de la Font Sainte, Rue de la Font Grande, Impasse de la Libération, Partie de la voie communale de Montoussou, reprises de chaussée au « point-à-temps »)
  - ✓ En tranche conditionnelle (Chemin d'Estagueilles)
- La remise des offres est fixée au jeudi 02 avril 2020 à 11h45

• **Remise en état d'un appartement à la Gendarmerie**

Ces travaux comprennent :

- La réfection des murs et des sols par les Services Techniques
- La révision de l'électricité confiée à une entreprise
- Le remplacement d'une baignoire par une douche (travaux entreprise)

M. le Maire indique que les agents des services techniques ont fait un travail de qualité. Les papiers et la peinture sont fournis par les Affaires Immobilières de la Gendarmerie.

### • Sollicitations

- Vitesses excessives
  - ✓ Problème de vitesse sur la RD 36 à la Gare de Saignes et dans la traverse d'Ydes-Bourg
  - ✓ Les comptages ont été demandés au Conseil Départemental du Cantal. Cela permettra à la Commune d'obtenir des données fiables en termes de vitesse par période, par sens de circulation et par catégorie de véhicules, et de proposer des solutions d'amélioration en fonction des résultats.
- Demandes de lampadaires
  - ✓ Impasse du Puy Dieu (la demande est justifiée car la rue n'est pas éclairée en partie haute)
  - ✓ Rue du Coudert (la demande est justifiée car les deux dernières constructions ne sont pas éclairées)

### • Divers

- Plantation des arbres sur l'Allée des Templiers : ces derniers seront choisis par la nouvelle Municipalité et devront être protégés.
- Demande d'entretien du départ de chemin à Ydes-Bourg derrière l'église et qui est abîmé. Un arrêté d'interdiction de stationnement sur ce chemin est envisagé.
- Problèmes d'ouverture de portes d'entrée (local vétérinaire à l'ancienne garderie et salle de la Marquise d'Ydes-Centre)
- Mauvais état des gouttières de la salle de judo
- Fuites sanitaires du rez-de-chaussée de l'ancienne Mairie

## 3. PERSONNEL, ADMINISTRATION, AFFAIRES GENERALES

### ➤ Informations concernant la Communauté de Communes Sumène-Artense / Rapporteur : Le Maire

Entre 2014 et 2019, la Communauté de Communes Sumène-Artense a investi 1 477 330 € sur la Commune d'Ydes. Les principaux investissements sont les suivants : l'emprunt de la Zone Artisanale Nord, l'extension du parc d'activités Sumène-Artense (module 4 d'Hôtel d'entreprises, atelier Ydéalis), les aires de jeux.

### ➤ Décisions prises dans le cadre de la délégation accordée au Maire / Rapporteur : Le Maire

M. le Maire liste les décisions qu'il a prises en vertu de la délégation qu'il lui est accordée par délibérations du Conseil Municipal n°59-2014 en date du 25 avril 2014 :

DATE	NUMERO	OBJET
27.01.2020	003-2020	Vente SAS FAUCHER au profit de M. et Mme Benoît CHABANON – 1 Rue Marmontel
27.01.2020	004-2020	Vente M. et Mme Dominique PAPON au profit de Mme Renée PAPON – Impasse Martial Lapeyre
12.02.2020	005-2020	Vente Mme IRIGOYEN Danielle au profit de Mme Sylvie MONESTIER – 48 Rue Paul Doumer

## 4. INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

### ➤ Commission Jeunesse, Affaires Scolaires, Accueil Enfance / Rapporteur : la Présidente de la Commission Conseil Municipal des Jeunes

Une rencontre intergénération se déroulera le lundi 02 mars 2020 à 14h00, au Centre Socio-Culturel. Des gâteaux seront préparés à cet effet et des jeux de société seront proposés. Ce sera un bel après-midi d'échanges.

### ➤ Commission Santé, Offre de Soins et Télémédecine / Rapporteur : la Présidente de la Commission

L'association « Accès Santé Nord Cantal » a organisé une signature officielle de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel qui s'est tenue ce vendredi 21 février 2020 à 11h00 au Pôle Prévention et Santé, en présence de Mme Dominique ATHANASE, Directrice Déléguée ARS du Cantal, de M. Serge MORAIS, Directeur adjoint de l'ARS Auvergne Rhône-Alpes, et de M. Pascal PONS, Directeur de la CPAM du Cantal.

Cet accord permet un financement annuel de la CPAM du Cantal pour le Pôle Prévention et Santé.

Mme ATHANASE a profité de cet instant pour visiter l'Unité Parkinson d'Ydes.

## 5. COMMUNICATIONS DU MAIRE

### Consultations médecine générale au Pôle Prévention et Santé

M. le Maire confirme à l'Assemblée que des consultations médecine générale se tiennent les mardi et jeudi matins au Pôle Prévention et Santé.

Cette offre de soin s'inscrit dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale qui s'installe sur notre bassin de vie laissant nombre de citoyens sans référent médecin.

M. le Maire a donc du entreprendre des démarches difficiles pour faire aboutir ce projet indispensable à la population. D'autres démarches seront conduites pour élargir l'offre de soins.

### Ouverture d'une ferme équestre

M. le Maire informe l'Assemblée de l'ouverture d'une ferme équestre à Montassou par Sandra GOETGHELUCK CONESA.

*En fin de séance, M. le Maire conclut les six années de mandat qui viennent de s'écouler, en rappelant l'excellente collaboration qui a toujours prévalu au sein de la Municipalité sortante, et remercie l'ensemble des élus pour leur engagement respectif. Il évoque la mémoire de Martine TRIVIAUX et de Michel FAURE, décédés au cours de ce même mandat.*

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.**